

# L'Intransigeant (Paris. 1880)

■ L'Intransigeant (Paris. 1880). 12/05/1898.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

Cette foule s'est grossie d'ouvriers. La force publique a été requise.

Les manifestants se sont alors partagés en plusieurs groupes, qui se sont répandus sur divers points de la ville, brisant des réverbères, des vitres.

Le propriétaire d'une charcuterie menacée s'est servi d'un fusil et l'a blessé quatre manifestants.

La ville a été aussitôt occupée par la troupe.

Plusieurs arrestations ont été prises.

Mme Juliette Adam, qui a pris à la célébration du centenaire du Vasco de Gama à Paris une part si active et si efficace, vient de recevoir d'un descendant du grand navigateur quelques lettres suivantes :

« A Mme Adam, ma patrie reconnaissante ! Que la glorification que la France vient de faire de la mémoire de mon aïeul, sous votre patronage, rejoissez-vous sur ce que vous avez de plus cher, votre Patrie.

Comte de VIDALIERA. »

## LES ÉLECTIONS DU 8 MAI

### Renseignements complémentaires

Voici les renseignements complémentaires sur les élections de dimanche dernier.

Il ne manque plus aujourd'hui que quatre résultats. Ce sont ceux : de la Guadeloupe (deuxième circonscription), de la Martinique (première circonscription), de la Réunion (première et deuxième circonscriptions).

**Cantal, arrondissement de Mauriac.** — M. Brun, radical socialiste, 7,570 voix, ELU. M. Lascombes, député sortant, républicain modéré, 3,142 voix.

**Corrèze, arrondissement de Brive, première circonscription.** — Docteur Lachaud, radical, 8,906 voix, ELU. M. Dumas, républicain modéré, 5,235 voix.

**Deuxième circonscription.** — M. Delmas, député sortant, radical, 8,055 voix, ELU. M. Coudert, radical, 5,034 voix.

**Ille-et-Vilaine, Arrondissement de Rennes, Deuxième circonscription.** — M. René Bricé, député sortant, républicain modéré, 12,633 voix, ELU.

**Arrondissement de Saint-Malo, Première circonscription.** — M. Brun, député sortant, républicain modéré, 7,952 voix, ELU. M. Houillé de la Chasnais, conservateur, 4,502 voix.

**Deuxième circonscription.** — R. Surcouf, républicain modéré, 6,908 voix. M. Groussane, conservateur, 4,656 voix. M. Rosse, républicain modéré, 2,718 voix. M. Gantreau, républicain modéré, 1,239 voix. Il y a un ballottage.

**Indre, Arrondissement de La Châtre.** — M. de Saint-Martin, député sortant, conservateur, 6,831 voix, ELU. M. Périgois, républicain modéré, 7,572 voix.

**Haute-Saône, troisième circonscription de Nancy.** — Maurice Barrès, ancien député, révisionniste, 5,106 voix. Gervaise, antisémite, 5,051 voix. M. Demenge-Cremel, républicain modéré, 3,130 voix. — Nicolas, avocat à Nancy, républicain modéré, 1,722 voix. Il y a un ballottage.

**Pas-de-Calais, Arrondissement de Montreuil.** — M. Boudin, député sortant, républicain modéré, est élu sans concurrent.

### Députés sortans et députés nouveaux

Députés sortans réélus : 295.

Députés nouveaux élus : 100.

Voici les noms de ces derniers :

**Républicains modérés :** MM. Gourd, amiral Rieunier, Delaunay, Maynac, Heussey, Morel, Pavie, Chenel, Carrier, Cruppi, Dubuisson, Christophe, Meyer, Dubouchet, Jaouen, Motte, Cornudet, Claudenon, Poullan, Fénel, Sommier, Jacob, Roulard, Quiblou, Legros, David, Mousseron, Gaffier, Giacobbi, Rion, Mando, Philippe, Henri, Urseux, Dallier, D'Agon.

**Radicaux et radicaux-socialistes :** MM. Pauch, Chopin, Perronneau, Bontard, Gallot, Cordier, Klotz, Simyan, Hugon, Brun, Honoré Leygue, Devins, Dutailly, Berser, Aymond, Berthet, Caizal, Lauraine, Lachaud, Bussière, Malasqua, Autourier, Tram, Borne, Chavet, Bidouard.

**Socialistes :** MM. Lassalle, Pällix, Théron, Dufour, Ch. Bernard.

**Radical-socialistes :** MM. Barrois, Jacques Pion, général Jacquay, de Chambrun, Caillat, de Castelnau, Eugène Schneider, Ménard, Denis Gilbert, Périer.

**Conservateurs :** MM. de Solages, de Lapeyrière, Forest, de la Chêvrelière, de Kerouartz, de Montaigu.

**Nationalistes :** MM. Déroulède, Marchal, Morinaud, Niessac.

**Antis :** M. Drumont.

### Députés sortans non réélus

**Républicains modérés :** MM. Deloncle, Marti, Bory, de Lestache, Martinon, Tardif, Jouffroy d'Abbans, Milochau, Leborgne, Dejean, Gasnier, Amaury-Simon, Aurocose, Bourlon de Rouvre, Sonnery, Merlin, Thonion, Goirand, Marchagay, Bataille, Thonnard du Temple, Laverjuon, Flandin, Bourlier.

**Radicaux et radicaux-socialistes :** MM. Philippot, Lacombe, Caussanel, Braud, A. Gavini, S. Gavini, Luc de Casabianca, Mandeville, Jouffrey, Plissonnier, Jullien, Chanteclauze, Clapot, Genoux-Prache, Maguire, Vachier, Samary, Forcioli, Bepu.

**Socialistes :** MM. Jules Gussé, Jaurès, Francœur, Pierre Alysé, Souhet.

**Républicains :** MM. de Beauregard, de Folleville, Bimorel, Brinard.

**Conservateurs :** MM. Delafosse, de la Noué, de Tréveneuc, de la Billiau, Garnier, de la Rochefoucauld.

**Députés sortans en ballottage**

**Républicains modérés :** MM. Grue, Rigaud, Treliat, Pichon, Loyer, Morillot, Flourens, Bouge, Lépiz, Sirot-Mallez, Lebret, Weill-Mallez, du Vignacourt, Surthamp, Dumaine, Lesturte, Darlan, Hugues, Rebourdin, Guillemin, Deyvel, Desclues, André Lebon, Delpech, Vogeli, Sibille, Roch, Bérard, Rey, Oriol, Francis Charmes, Modeste Leroy, Ermant, Flirio, Morf, Sennec, Jobez, Bozarien, Georges Leygue, Dorian, Emile Rey, Gervais, Julian Goujon, Duseau, Bourcy, Labarthe, A. Gavini, Arthur Leroy, Dufour, de la Batut, Clément, Chavoye, Pouteyron, Chaudrey, Sarasin, Saint-Germain, Thoulouze, E. Cousin.

**Radicaux et radicaux-socialistes :** MM. Goblet, Léveillé, A. Faure, Fébœuf, Alphonse Humbert, Rabier, Dervay, Baudouin, Dron, Rubillard, Rollard, Bosc, Jourdan, Raméon, Chevillon, Genet, Wilson, Vacher, Ville, Castillard, Michou, Charonnet, Cros-Bonnel, Lefèvre, Tiphaine, Chénavaux, Alasseur, Lachèze, Bourrillion, Chapuis, Breton, Grenier, Lésage, Gras, Boissy d'Anglas, Abel, Couyba, Pouquery de Boissin, Malzac, Bazié, Crémieux, Fréd. Gaoussorgues, Decker-David, Bascou, M. David, Augé.

**Socialistes :** MM. Chassaing, Gérault, Richard, Fabre, Sembat, Goussot, Chavie, Vaillant, Lavy, Clovis Hugues, Walker, Toussaint, Chauvin, René, Cluseret, Masson, colonel Sover, Caenaud, Carpentier.

Laporte, Compagny Cazes, Ch. Rousse, Pierre Vaux, Chénac, Chiché, Le Senne, Michel Bonard.

**Républicains :** MM. Dussaussoy, prince d'Arben, Julien Dumas, Sébastien Gavini, Achille Fould.

**Conservateurs :** de Bornis, de Lanjua, G. Duafre, de Rame, Serp, d'Hugues.

22 mai, sur le nom du citoyen Charles Bos qui il aurait suffi la veille seulement pour être élu au premier tour.

Citoyens, tous debout !

Unissez-vous contre le possible.

Il faut que, le 22 mai, il soit définitivement écarté.

Et votez tous pour

### CHARLES BOS,

candidate républicain d'union socialiste désigné par vous mêmes, désigné par le suffrage universel.

Pour les comités :

Merie, 1, rue de Romainville; Lavier, 112, rue de Flandre; Bouz, 168, rue d'Allemagne; E. Franc, 171, rue d'Allemagne.

### LA

## NÉCROLOGIE

On annonce la mort :

De M. de Cherville, chroniqueur au *Temps*, où il écrivait depuis 28 ans. Il avait débuté dans les lettres comme collaborateur d'Alexandre Dumas père, avec lequel il avait publié plusieurs romans : *Les Loups de Macis*, *Le Père la Ruine*, etc. M. de Cherville était également auteur d'un certain nombre d'ouvrages populaires : *Histoire d'un trop bon chien*, *Les Bêtes en robe de chambre*. En 1855, il avait obtenu le prix Musset à l'Académie Française.

Maurice d'Herblay, qui eut une heure de célébrité. Il accompagna Jules Favre à Versailles pour traiter de la capitulation de Paris. Il a retracé différentes scènes de cette entrevue dans son *Journal d'un officier d'ordonnance*. Il était en dernier lieu commandant supérieur des milices indigènes au Congo.

### CHRONIQUE ÉLECTORALE

On télégraphie de Calais que, contrairement à la nouvelle publiée par plusieurs journaux, il est inexistant que la candidature au second tour de scrutin ait été offerte à Jaurès par les socialistes calaisiens.

Au reste, interviewé par un rédacteur du *Temps*, Jaurès a déclaré qu'il était disposé à ne accepter aucune candidature ni à Paris, ni à Lyon, ni à Gien, ni ailleurs.

Quatrième arrondissement. — Le citoyen Deville s'est éteint, dès la première heure désisté en faveur du citoyen Chassaing, le comité démocratique radical socialiste du quartier de l' Arsenal adresse aux électeurs l'appel suivant :

Citoyens,

Le suffrage universel s'est prononcé.

Il a placé le citoyen Chassaing au premier rang des candidats républicains socialistes.

Avec une loyauté qui fait honneur à son caractère le citoyen Deville se désiste en faveur du citoyen Chassaing.

Notre devoir est désormais tout tracé.

Le quatrième arrondissement, où la liberté a livré au despotisme les plus glorieux combats, ne saurait admettre comme représentant un monarchiste chrétien déguisé pour la circonsistance en progressiste.

Les 11,073 suffrages républicains qui se sont déroulés contre 5,637 voix réactionnaires s'unissent le 22 mai sur le nom du citoyen H. Chassaing, seul candidat de tous les républicains du quatrième arrondissement.

Le président d'honneur : MULLER. — Le président : Henri Petit, 11, boulevard Beaumarchais. — Les vice-présidents : THOMAS, FILLON. — Le secrétaire : PRÉTRE. — Le trésorier : Ch. Hory.

Le comité républicain socialiste du quatrième arrondissement et le citoyen Chassaing remettent sincèrement tous les électeurs qui ont voté pour la République et pour qui en assureront la victoire au prochain scrutin.

Pour le comité :

E. BRAU, secrétaire général, 5 bis, rue des Rosiers.

On télégraphie de Tampa au *Times*:

Les transports destinés à embarquer des troupes pour Cuba devront être prêts mercredi.

D'après le correspondant du *New-York Herald* à Washington, 10,000 réguliers et 45,000 volontaires partiront prochainement pour Cuba. Une réserve spéciale de 25,000 volontaires sera tenue prête à partir, en cas de besoin.

Le général Miles a décidé de prendre en personne le commandement de l'armée d'infanterie.

Les troupes seraient débarquées sur plusieurs points, afin d'occuper les provinces et les petites villes.

La Havane serait attaquée par mer et par terre.

D'après une dépêche du *Herald*, le premier détachement partira dimanche prochain, pour aller établir la base de ravitaillement.

P. O. P.

### AUX ANTILLES

#### L'expédition de Cuba

On télégraphie de Tampa au *Times*:

Les transports destinés à embarquer des troupes pour Cuba devront être prêts mercredi.

D'après le correspondant du *New-York Herald* à Washington, 10,000 réguliers et 45,000 volontaires partiront prochainement pour Cuba. Une réserve spéciale de 25,000 volontaires sera tenue prête à partir, en cas de besoin.

Le général Miles a décidé de prendre en personne le commandement de l'armée d'infanterie.

Les troupes seraient débarquées sur plusieurs points, afin d'occuper les provinces et les petites villes.

La Havane serait attaquée par mer et par terre.

D'après un autre télégramme, le commandement de l'armée d'infanterie sera pris par le général Miles.

Le général Miles a décidé de prendre en personne le commandement de l'armée d'infanterie.

Les troupes seraient débarquées sur plusieurs points, afin d'occuper les provinces et les petites villes.

La Havane serait attaquée par mer et par terre.

D'après un autre télégramme, le commandement de l'armée d'infanterie sera pris par le général Miles.

Le général Miles a décidé de prendre en personne le commandement de l'armée d'infanterie.

Les troupes seraient débarquées sur plusieurs points, afin d'occuper les provinces et les petites villes.

La Havane serait attaquée par mer et par terre.

D'après un autre télégramme, le commandement de l'armée d'infanterie sera pris par le général Miles.

Le général Miles a décidé de prendre en personne le commandement de l'armée d'infanterie.

Les troupes seraient débarquées sur plusieurs points, afin d'occuper les provinces et les petites villes.

La Havane serait attaquée par mer et par terre.

D'après un autre télégramme, le commandement de l'armée d'infanterie sera pris par le général Miles.

Le général Miles a décidé de prendre en personne le commandement de l'armée d'infanterie.

Les troupes seraient débarquées sur plusieurs points, afin d'occuper les provinces et les petites villes.

La Havane serait attaquée par mer et par terre.

D'après un autre télégramme, le commandement de l'armée d'infanterie sera pris par le général Miles.